APPEL À PROJET | DISPOSITIF DE L'U.E.

Démonstrateur

Publics concernés

Association , Collectivité territoriale , Entreprise , Laboratoire de recherche

Domaines secondaires

Économie territoriale , Santé , Transports

Pour répondre aux enjeux de rebond de l’économie régionale, les différentes filières régionales se sont mobilisées et ont fait des propositions. Elles convergent notamment vers la nécessité de susciter et accompagner les approches collaboratives et de prioriser l’investissement vers des démonstrateurs permettant d’accélérer l’innovation dans des domaines clefs pour le territoire et de répondre aux impératifs d’évolution des filières et d’intégration des transitions écologique, énergétiques et numériques.

Échéances

Dossiers étudiés au fil de l'eau.

Objectifs

Les attendus de la Région pour ces projets de démonstrateurs portent sur :

- des retombées économiques directes sur le territoire régional sous forme de nouveaux produits, services et emplois.
- une accélération du développement de solutions innovantes ou de diversification d’activités en réponse aux impératifs d’intégration des transitions écologiques, énergétiques et numériques.
- des retombées indirectes notamment à travers la valorisation de compétences à l’échelle nationale voir européenne, renforçant de ce fait l’attractivité du territoire, en venant compléter le panorama des offres actuelles.

Bénéficiaires

Entreprises toutes tailles [priorité aux PME et ETI]
Associations
Structures d'accompagnement
Porteurs de projets expérimentaux (publics/privés)

Critères de sélection

Qualification de l'ambition en matière de décarbonation, de transition écologique, ou de transition numérique responsable et appréciation des risques d'impact négatif ;
Clarté de la formulation de la problématique adressée et valeur ajoutée apportée par la solution proposée par le consortium (dimension innovante, niveau de maturité, faisabilité, complémentarité des partenaires) ;
Réalité de l'approche système proposée, complémentarité et implication des partenaires du consortium, y compris des utilisateurs finaux ;
Robustesse du modèle économique du projet (phase construction, phase exploitation) et adéquation avec les capacités financières des partenaires ;
Gouvernance et modalités organisationnelles (phase construction, phase exploitation) ;
Conditions d'ouverture du démonstrateur et cibles visées (R&D, tests, formation, effort de normalisation, fourniture de données ou de connaissances…) ;
Retombées économiques pour le territoire régional :

- directes : création d'emplois, conversion d'emplois, accès à de nouveaux marchés, acquisition de nouveaux savoir-faire, …
- indirectes : reconnaissance, visibilité, attractivité, anticipation de mutations de compétences, effet diffusant pour une filière ou un territoire …

Capacité de déploiement vers le marché ou d'essaimage territorial des solutions développées ;
Modalités de prise en compte de l'enjeu d'appropriation et d'acceptabilité sociétale ;

tout en tenant compte de la contribution du projet aux objectifs de chaque filière régionale, tels qu'ils sont définis dans les feuilles de route respectives et cadres stratégiques en vigueur.

Comment faire ma demande ?

Télécharger le dossier de candidature et son annexe
Compléter le dossier
Le renvoyer à l'adresse : demonstrateurs-collaboratifs@nouvelle-aquitaine.fr

Correspondants

Direction pilotage stratégique et filières

05 49 38 49 38